

Permanences pour vos démarches du quotidien



L'équipe du CCAS se tient à la disposition des seniors pour les accompagner dans leurs démarches du quotidien notamment pour toutes celles qui se font sur internet : renouvellement de la carte d'identité, déclaration d'impôts, certificat d'immatriculation pour un véhicule...

Ils pourront par exemple être accompagnés dans la création d'une adresse mail et l'ouverture de leurs espaces en ligne comme le compte AMELI de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Cette permanence se tiendra tous les jeudis de 14h à 16h soit à la MELC, soit à l'Hôtel de Ville.

Infos pratiques

Planning des permanences

- 27 février, à la MELC
- 05 mars, à l'Hôtel de ville
- 12 mars, à la MELC
- 19 mars, à l'Hôtel de ville
- 26 mars, à la MELC
- 02 avril, à l'Hôtel de ville
- 23 avril, à la MELC
- 30 avril, à l'Hôtel de ville
- 07 mai, à la MELC
- 14 mai, à l'Hôtel de ville
- 07 mai, à la MELC
- 28 mai, à l'Hôtel de ville
- 4 juin, à la MELC
- 11 juin, à l'Hôtel de ville
- 18 juin, à la MELC
- 25 juin, à l'Hôtel de ville
- 07 mai, à la MELC

Contact

CCAS : 01 30 27 30 90